



Durée de la formation ?

1 jour.

À qui s'adresse cette formation ?

CIL (Correspondant Informatique et Libertés), futur DPO (Data Protection Officer), Direction juridique et/ou Conformité, Direction des risques, Direction des systèmes d'information.

Pour obtenir quoi ?

Identifier et comprendre les apports du Règlement européen et des normes connexes ; évaluer les évolutions nécessaires du dispositif actuel de protection des données pour intégrer les nouvelles obligations ; définir le profil du futur DPO : modalités de désignation, rôle, missions et interactions multiples.

Comment ?

Par un exposé théorique des principes fondamentaux juridiques relatifs à la protection des données à caractère personnel, le traitement des enjeux des apports du Règlement européen pour chaque partie prenante à la protection des données, et par la mise en œuvre opérationnelle de ces nouvelles exigences réglementaires, à l'aide de cas pratiques.

Quels sont les prérequis ?

Être concerné directement ou indirectement par la protection des données à caractère personnel, quel que soit le niveau de connaissance.

Qui anime cette formation ?

David RUIZ,
DPO & Compliance Officer au sein d'Optimind, disposant de plus de 5 années d'expérience.



La formation en pratique...

Quand et où ?

10 octobre 2019

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

1 250 € HT + TVA 20%, soit 1 500 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :
Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00
Précisez que vous venez de la part de Caritat.
<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'allez-vous apprendre ?



Anticiper les exigences du Règlement européen et les impacts induits afin d'adapter votre organisation

Les fondamentaux juridiques en matière de protection des données à caractère personnel

- Le paquet européen de protection des données à caractère personnel
- Les autres textes réglementaires applicables
- Focus sur les textes législatifs et réglementaires en matière de données de santé et données médicales

Les impacts pour chaque acteur clé de la protection des données

- Pour le Responsable de traitement
- Pour le CIL et/ou futur DPO
- Pour la personne concernée
- Pour la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) et autres organes européens
- Focus sur le DPO et/ou CIL : pierre angulaire du dispositif de protection des données à caractère personnel

La sécurité des données

- La sécurisation juridique du cadre contractuel
- La sécurisation informatique des systèmes
- Focus sur la mise en œuvre opérationnelle des nouveaux principes de sécurité

Le projet d'application du Règlement

- Les principales étapes du projet
- Les principaux acteurs concernés
- Les conditions et modalités de mise en œuvre

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Programme complet, bonne approche juridique. »

ML, Contrôleur interne – GIE CREPA

« Formation claire, concise et riche. »

IS, Responsable Fonction Clé Conformité – MUTUELLE 403

« Cours magistral avec des échanges et retours d'expérience appréciés. »

*MP, Architecte d'entreprise Urbaniste en charge de l'innovation –
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES*

Cette formation est proposée en partenariat avec

